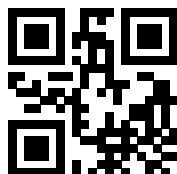




Ecrit par Echo du Mardi le 23 novembre 2021

RETOX 84 / ARCA-Sud



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 23 novembre 2021 sous réserves d'incidents

RETOX 84

(Réseau Toxicomanie en Vaucluse)

Siège social : 8 rue Krüger 84000 AVIGNON.

Déclarée auprès de la Préfecture de Vaucluse le 24/09/2001 (N°SIRET : 440 773 216 00039). Inscrite au Répertoire National des Associations sous le n°W842000514 et représentée par M. MUGARD Jean-Pierre, son Président.

Objet : d'élaborer et de promouvoir la mise en place d'un réseau de soins en ville pour coordonner et améliorer la prise en charge : - pathologies addictives, des personnes précaires et/ou vulnérables. Elle pourra notamment avoir des actions de formations, de recherche et de soins. Son action se situe sur le territoire de santé Vaucluse et zones limitrophes.

ARCA-Sud

**(Association Régionale de Coordination
en Addictologie de la région Sud)**

**Siège social : 2721 chemin de Saint Claude
06600 ANTIBES**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Grasse le 1er juillet 2021 sous le numéro W061015241, dont le numéro SIREN est le 901 843 060 représentée par M. CHERIKH Faredj, agissant en qualité de Président.



Ecrit par Echo du Mardi le 23 novembre 2021

Objet : d'apporter à tous les professionnels, dont les professionnels de premier recours, un appui et un soutien dans leur pratique professionnelle auprès des personnes présentant une ou des conduites addictives. Elle vise une coordination des parcours de santé des personnes présentant une conduite addictive, dans un objectif de continuité des soins et d'adéquation avec le projet personnel de santé de la personne. Elle s'adresse tout à la fois aux professionnels, aux personnes présentant une conduite addictive, et leur entourage.

Par une délibération en date du 20 octobre 2021, le Conseil d'Administration de l'association RETOX 84 (Réseau Toxicomanie en Vaucluse) a approuvé le projet de fusion des associations ARCA-Sud (Association Régionale de Coordination en Addictologie de la région Sud) et RETOX 84 (Réseau Toxicomanie en Vaucluse) par fusion Absorption de RETOX 84 (Réseau Toxicomanie en Vaucluse) par ARCA-Sud (Association Régionale de Coordination en Addictologie de la région Sud) à laquelle l'intégralité du patrimoine de RETOX 84 (Réseau Toxicomanie en Vaucluse) sera transféré.

Evaluation de l'actif transmis par RETOX 84 (Réseau Toxicomanie en Vaucluse) à ARCA-Sud (Association Régionale de Coordination en Addictologie de la région Sud) : l'actif au 31/12/2020 est de 226 930 € et le passif de 177 418 €. L'actif net transmis est donc de 49 512 €.

Il sera statué définitivement sur le projet de fusion lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de chacune des associations le 20 décembre 2021.

L'association RETOX 84 (Réseau Toxicomanie en Vaucluse) sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion absorption. Celle-ci sera réalisée le 31 décembre 2021 à minuit.

L'ensemble des documents relatifs à la fusion sont disponibles au siège social de chaque association.
3952431

Publié le 23/11/2021